

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Extincteurs à poudre

Code Eural	160509
Code déchet	661002

DESCRIPTION

Extincteurs à poudre non dangereux

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conditions générales :

- Extincteurs à poudres vides ou pleins
- Pas d'extincteurs à mousse
- Pas d'extincteurs au CO₂
- Pas d'extincteurs au halon
- Pas d'extincteurs au CFC
- Pas d'objets étranges